

THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL C-112

PROJET DE LOI C-112

An Act to amend the Excise Tax Act, the Access to Information Act, the Canada Pension Plan, the Customs Act, the Federal Court Act, the Income Tax Act, the Tax Court of Canada Act, the Tax Rebate Discounting Act, the Unemployment Insurance Act and a related Act

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accès à l'information, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les douanes, la Loi sur la Cour fédérale, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, la Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt, la Loi sur l'assurance-chômage et une loi connexe

Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

PART I

PARTIE I

EXCISE TAX ACT

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

R.S., c. E-15;
R.S., c. 15
(1st Suppl.),
cc. 1, 7, 42
(2nd Suppl.),
cc. 18, 28, 41,
42 (3rd Suppl.),
cc. 12, 47
(4th Suppl.);
1988, c. 65;
1989, c. 22;
1990, c. 45;
1991, c. 42;
1992, cc. 1, 27,
28, 29

L.R., ch. E-15;
L.R., ch. 15 (1^{er}
suppl.), ch. 1, 7,
42 (2^e suppl.),
ch. 18, 28, 41,
42 (3^e suppl.),
ch. 12, 47 (4^e
suppl.); 1988,
ch. 65; 1989,
ch. 22; 1990,
ch. 45; 1991,
ch. 42; 1992,
ch. 1, 27, 28, 29

1. Subsection 59(2) of the Excise Tax Act is repealed and the following substituted therefor:

1. Le paragraphe 59(2) de la Loi sur la 5 taxe d'accise est abrogé et remplacé par ce qui suit :

L.R., ch. 7 (2^e
suppl.), par.
21(1)

(2) The Minister may authorize a designated officer or officer of a designated class of officers to exercise powers or perform duties of the Minister, including judicial or

(2) Le ministre peut autoriser un agent désigné ou un agent appartenant à une catégorie d'agents désignée à exercer les pouvoirs et 10 fonctions, y compris en matière judiciaire ou 10

Délégation de pouvoirs

Delegation of powers